

CULTURE

Chiffres

Le poids économique direct de la culture en 2017

Laure Turner



2019-1

Ministère de la Culture

Département des études,
de la prospective
et des statistiques

Le poids économique direct de la culture en 2017

Laure Turner*

En 2017, le poids économique direct de la culture, c'est-à-dire la valeur ajoutée de l'ensemble des branches culturelles, est de 47,5 milliards d'euros. La part de la culture dans l'ensemble de l'économie, en baisse régulière depuis 2003 où elle valait 2,5 %, se stabilise depuis 2013 autour de 2,3 %. La crise structurelle touchant les branches du livre et plus particulièrement de la presse pèse sur la croissance du secteur.

À l'inverse, les arts visuels, l'architecture et l'audiovisuel, porté par l'édition de jeux vidéo et la production de films pour le cinéma, poursuivent leur croissance et sont les moteurs de la progression de la valeur ajoutée de la culture. L'audiovisuel est toujours la première branche culturelle en termes de poids économique (27 % de la valeur ajoutée de l'ensemble des branches culturelles).

635 800 personnes travaillent dans les secteurs culturels en 2016 (2,4 % de la population active), principalement dans le livre et la presse (18 %), les arts visuels (16 %), l'audiovisuel (16 %) et le spectacle vivant (15 %). Trois actifs sur dix des secteurs culturels sont indépendants, contre seulement 12 % dans la population active.

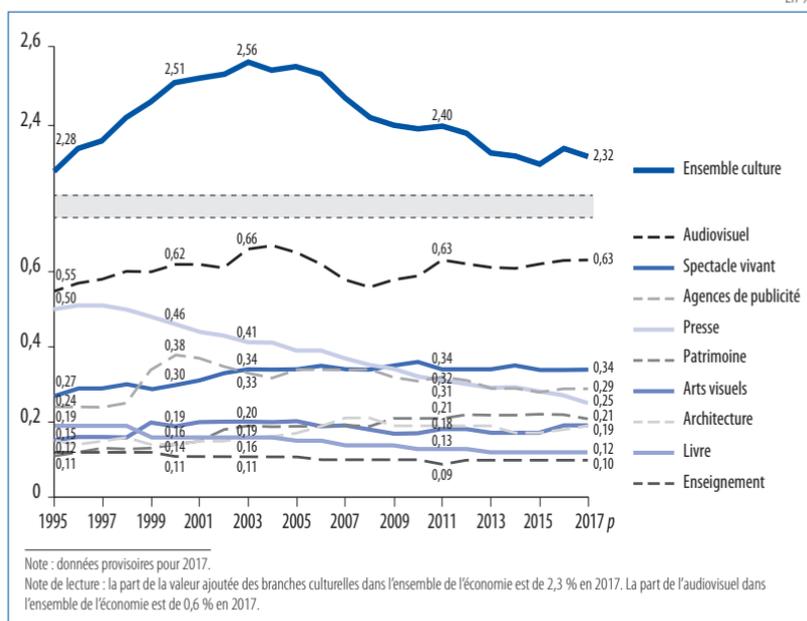
* Département des études, de la prospective et des statistiques.

Un poids économique direct de 47,5 milliards d'euros pour la culture en 2017

En 2017, le poids économique direct de la culture, c'est-à-dire la somme des valeurs ajoutées des branches culturelles (voir « Comment mesurer le poids de la culture dans l'économie », p. 12), est de 47,5 milliards d'euros¹ et représente 2,3 % de l'économie française (graphique 1 et tableau 1). Les branches culturelles (agences de

Graphique 1 – Part des différentes branches culturelles dans la valeur ajoutée de l'ensemble de l'économie, 1995-2017

En %



Source : Insee, comptes nationaux – base 2014/OEPS, Ministère de la Culture, 2019

1. Les données présentées dans cette étude sont issues d'une méthode d'estimation mise au point en 2013 par le DEPS (JAUNEAU, 2014). Chaque année, au mois de mai, les comptes nationaux annuels sont révisés sur les trois dernières années pour tenir compte des informations nouvelles parvenues depuis l'année précédente. En outre, des changements de base réguliers sont opérés par l'Insee pour tenir compte de l'évolution du fonctionnement de l'économie et des sources statistiques (enquêtes ou données administratives notamment) qui permettent de le décrire. Les séries des comptes nationaux sont alors révisées dans leur intégralité. En mai 2018, les séries de la comptabilité nationale ont ainsi été révisées pour la période 1949-2017 avec la publication de la base 2014. Enfin, la répartition de la production marchande entre les différentes branches, fondée dans l'édition 2018 sur les statistiques annuelles d'entreprises produites par l'Insee pour 2011, est ici calculée à partir des statistiques annuelles d'entreprises de 2016. L'ensemble de ces évolutions entraînent des révisions des chiffres publiés, commentées dans l'encadré « Révision des données », p. 4. Les résultats présentés ici annulent donc et remplacent ceux publiés précédemment.

Tableau 1 – Poids (en valeur ajoutée) et part relative des branches culturelles dans le champ de la culture et dans l'ensemble de l'économie, 2000-2017

En milliards d'euros constants et %

	Valeur ajoutée			Part dans l'ensemble de l'économie			Part dans l'ensemble des branches culturelles		
	(en milliards d'euros constants)			(%)			(%)		
	2000	2016	2017 p	2000	2016	2017 p	2000	2016	2017 p
Audiovisuel	10,6	12,8	12,8	0,6	0,6	0,6	24,5	27,0	27,0
Spectacle vivant	5,1	6,9	7,0	0,3	0,3	0,3	11,9	14,7	14,7
Presse	7,9	5,5	5,2	0,5	0,3	0,3	18,4	11,6	10,9
Agences de publicité	6,5	5,8	5,9	0,4	0,3	0,3	15,1	12,3	12,5
Patrimoine	2,5	4,4	4,3	0,1	0,2	0,2	5,7	9,4	9,1
Architecture	2,5	3,6	3,8	0,1	0,2	0,2	5,7	7,6	8,0
Arts visuels	3,3	3,7	4,0	0,2	0,2	0,2	7,7	7,9	8,4
Livre	2,8	2,4	2,4	0,2	0,1	0,1	6,4	5,1	5,0
Enseignement	2,0	2,1	2,1	0,1	0,1	0,1	4,5	4,4	4,4
Ensemble culture	43,2	47,2	47,5	2,5	2,3	2,3	100	100	100
Ensemble de l'économie	1 721,0	2 014,3	2 042,1	100	100	100			

p : données provisoires pour 2017.

Source : Insee, comptes nationaux – base 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2019

publicité, arts visuels, architecture, audiovisuel, enseignement culturel, livre et presse, patrimoine et spectacle vivant) sont définies selon un périmètre harmonisé au niveau européen (voir « Le champ statistique de la culture défini de manière harmonisée au niveau européen », p. 12). Somme des valeurs de tous les biens et services produits et proposés par les branches culturelles, la production totale s'établit quant à elle à 92,8 milliards d'euros.

Cette estimation du poids de la culture ne prend pas en compte les retombées économiques indirectes, en particulier le tourisme. De plus, l'activité en France des différents acteurs de l'économie numérique, dont le contenu est souvent partiellement ou totalement culturel, n'est actuellement pas exhaustivement mesurée. Enfin, on ne dispose pas d'évaluation de la contribution des services gratuits facilitant la consommation culturelle apportée par ces acteurs du numérique².

Le poids relatif de la culture dans l'économie a connu une baisse tendancielle depuis 2007, qui semble toutefois marquer le pas depuis deux ans : après être resté relativement stable autour d'un point haut

2. Voir Didier BLANCHET, Marie-Baïanne KHDR, Marie LECLAIR, Raphaël LEE, Hélène PONCET et Nicolas RAGACHE, « La croissance est-elle sous-estimée ? », in Dominique Demailly (sous la dir. de), *l'Économie française. Comptes et dossiers. Édition 2018*, Montrouge, Insee, coll. « Insee Références », 2018.

Révision des données 2016 : un fort impact sur les arts visuels et la publicité

Chaque année, l'Insee révisé les séries de comptabilité nationale des années précédentes : les séries de la comptabilité nationale pour 2016 étaient provisoires lors de la publication précédente, celles de 2015 semi-définitives. Ces révisions se sont accompagnées cette année d'un « changement de base » de la comptabilité nationale pour tenir compte de l'évolution du fonctionnement de l'économie et des sources statistiques qui permettent de le décrire, conduisant à la révision de l'historique des séries des comptes nationaux¹. Enfin, la répartition de la production marchande entre les différentes branches, fondée l'an passé sur les statistiques annuelles d'entreprises produites par l'Insee pour 2011, est ici calculée à partir des statistiques annuelles d'entreprises de 2016.

Pour 2016, ces révisions impliquent une augmentation du poids économique direct de la culture de 2,1 milliards d'euros à 46,6 milliards d'euros, avec des corrections se concentrant principalement sur les arts visuels et

Révision du poids économique direct de la culture pour 2016

En milliards d'euros courants

	Estimation initiale	Effet des révisions des séries de comptabilité nationale	Nouvelle estimation
Audiovisuel	12,9	- 0,3	12,6
Spectacle vivant	6,8	0,0	6,8
Presse	5,3	0,1	5,4
Agences de publicité	5,1	0,7	5,7
Patrimoine	4,1	0,3	4,4
Architecture	3,3	0,2	3,5
Livre	2,5	- 0,1	2,4
Arts visuels	2,5	1,2	3,7
Enseignement	2,0	0,0	2,0
Ensemble culture	44,5	2,1	46,6
Ensemble de l'économie	1 992,3	- 1,0	1 991,3

Source : Insee, comptes nationaux – base 2014/défis, Ministère de la Culture, 2019

1. Il est à noter que le traitement de la contribution à l'audiovisuel public a été modifié : jusqu'à présent, celle-ci était considérée comme un achat de services par les ménages aux sociétés de l'audiovisuel public et non comme un prélèvement obligatoire, dans la mesure où les ménages peuvent ne pas contribuer s'ils ne possèdent pas de téléviseur. Le financement de l'audiovisuel public étant comptabilisé de manière très hétérogène dans les différents pays, Eurostat a souhaité l'harmoniser. Dans le cas français, Eurostat a préconisé de considérer la contribution à l'audiovisuel public comme un prélèvement obligatoire dans la mesure où son versement n'est pas directement lié à la consommation de services produits par les sociétés de l'audiovisuel public. En base 2014, la contribution à l'audiovisuel public est donc comptabilisée en prélèvement obligatoire. Cela a pour conséquence de relever de 0,1 à 0,2 point le taux de prélèvement selon les années et de diminuer la dépense de consommation des ménages en services marchands. En miroir, la dépense de consommation des administrations publiques en services non marchands est revue à la hausse. Cependant, ce montant ne figure pas à ce stade des évolutions implémentées par la comptabilité nationale comme une production non marchande de la branche audiovisuelle.

l'activité des agences de publicité. La croissance très forte des branches de la création artistique relevant des arts plastiques et des activités de design entre 2011 et 2016 (les deux millésimes des bases d'entreprises utilisées) explique la contribution dorénavant plus forte des arts visuels à la progression des branches culturelles. Il en va de même pour les agences de publicité.

à 2,5 % entre 2002 et 2006, le poids de la culture dans l'économie a diminué ensuite régulièrement jusqu'à 2,3 % en 2015, niveau auquel il s'est maintenu en 2016 et en 2017. Cette diminution est principalement le fait de deux branches, la presse et le livre. En effet, ces activités connaissent une crise structurelle liée à l'évolution des pratiques et au développement des technologies numériques, qui s'est traduite par une diminution progressive, dès le début des années 2000, de leur poids dans l'économie, passant de respectivement 0,5 % et 0,2 % en 2000 à 0,3 % et 0,1 % en 2017.

Les branches contribuant le plus au poids économique de la culture en 2017 sont l'audiovisuel (27 % de l'ensemble des branches culturelles), le spectacle vivant (15 %), la publicité (12 %) puis la presse (11 %). Cette répartition est similaire à celle du début des années 2000, à l'exception du poids de la presse, passé de 25 % en 2000 à 11 % en 2017.

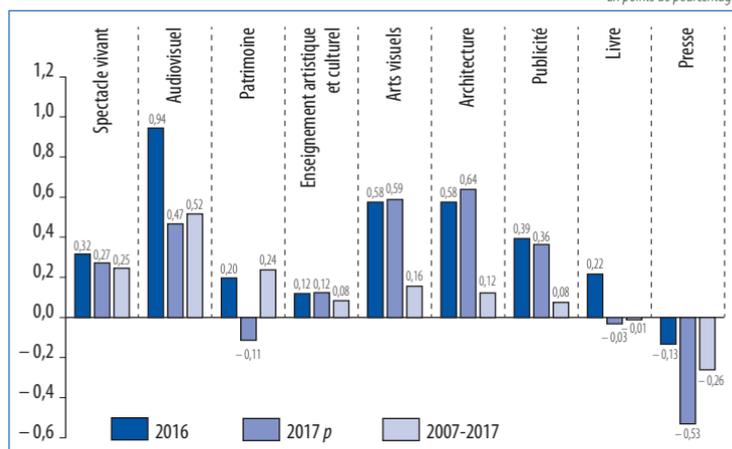
Une année 2017 marquée par les difficultés de la presse et du livre

En 2017, les branches de la presse et du livre ont connu une baisse significative de leur valeur ajoutée (respectivement – 4,6 % et – 0,4 % en un an). La contribution de la presse à la croissance, qui tient compte à la fois de l'évolution de la valeur ajoutée de la branche et de son poids dans la culture, est négative en 2017 (– 0,5 point de pourcentage, graphique 2), au plus bas depuis la crise de 2009 (– 0,9 point). La contribution du livre est passée, quant à elle, de 0,2 point en 2016 à une contribution nulle en 2017.

Le patrimoine reste peu dynamique en 2017, avec une valeur ajoutée de 4,4 milliards comme en 2016. Sur la période 2013-2017, la contribution de cette branche à la croissance de la valeur ajoutée de la culture oscille autour de 0,1 point de pourcentage contre 0,5 en moyenne sur les quinze années précédentes. Les attentats de 2015 ont eu un effet défavorable en provoquant une réduction marquée de l'afflux de touristes étrangers en Île-de-France, public principal des grands établissements muséaux et patrimoniaux parisiens, ainsi

Graphique 2 – Contributions des branches à la croissance de la valeur ajoutée culturelle

En points de pourcentage



Source : Insee, comptes nationaux – base 2014/beps, Ministère de la Culture, 2019

qu'une augmentation significative des dépenses liées à la sécurité dans les lieux recevant du public.

Toutes les autres branches culturelles poursuivent la tendance observée en 2016 : une forte croissance pour l'audiovisuel, l'architecture, les agences de publicité, les arts visuels, et dans une moindre mesure pour le spectacle vivant et l'enseignement artistique.

Au total, le poids économique de l'ensemble des branches culturelles progresse de 2,3 % en 2017 contre 2,6 % pour l'ensemble de l'économie (en euros courants). L'évolution des prix de la valeur ajoutée serait légèrement négative pour la culture (- 0,2 % par rapport à 2016), alors qu'elle est positive, bien que faible, pour l'économie dans son ensemble (+ 0,5 %)³.

En 2017, l'audiovisuel est porté par l'édition de jeux vidéo et la production de films pour le cinéma

Avec 12,8 milliards d'euros de valeur ajoutée et + 1,7 % de croissance en 2017, l'audiovisuel reste le moteur principal de la croissance des branches culturelles. Les secteurs principaux de l'audiovisuel sont l'édition de chaînes généralistes (3,4 milliards d'euros et 26 % de la

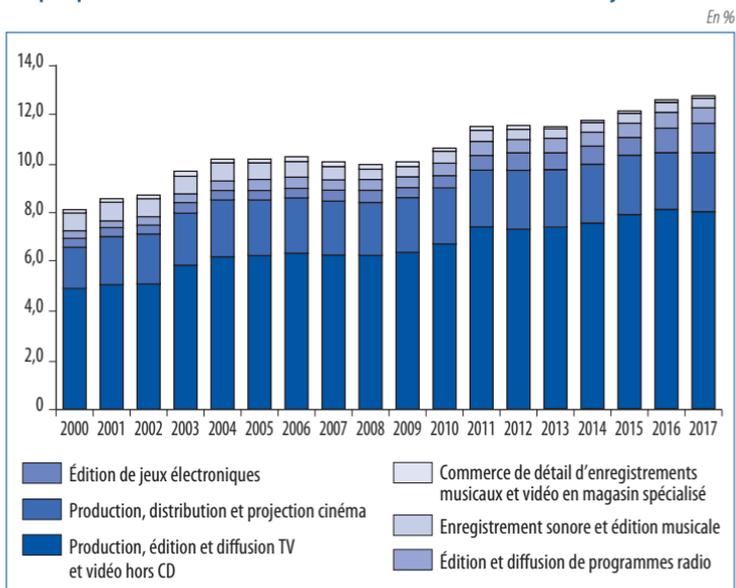
3. Les chiffres reposent sur les premières estimations du PIB, provisoires au moment de la constitution des données pour cette étude.

valeur ajoutée de la branche), la production de films et de programmes pour la télévision (2,7 milliards d'euros, 20 %) et la production de films pour le cinéma (1,5 milliard d'euros, 11 %). En très forte croissance, l'édition de jeux vidéo vient juste après (1,2 milliard, 9 % contre 4 % dix ans auparavant en 2007), devançant l'édition post-cinématographique de films et vidéo (1,1 milliard).

La progression exceptionnelle de l'édition de jeux vidéo qui se poursuit depuis 2009 (+ 23 % en 2017) est le résultat de l'implantation en France de grands studios de développement qui ont su tirer parti du caractère mondialisé de cette industrie culturelle⁴. En 2017, la production de films pour le cinéma (+ 7 % de valeur ajoutée) contribue également nettement à la croissance de l'audiovisuel. La progression de ces deux branches compense l'effet négatif du léger recul de l'édition de chaînes généralistes (- 4 %).

Avec une transition numérique désormais accomplie, le secteur de l'enregistrement sonore et de l'édition musicale croît en 2017 (+ 5 %), de même que l'édition et la diffusion de programmes radio (+ 1 %). Pour l'édition de vidéos également (qui pèse 120 millions en 2017 contre 92 en 2016), la situation s'améliore après le fort repli observé

Graphique 3 – Part des branches de l'audiovisuel dans sa valeur ajoutée



4. Pierre-Jean BENGHOZI et Philippe CHANTEPIE, *Jeux vidéo : l'industrie culturelle du XXI^e siècle ?*, Paris, Ministère de la Culture, DEPS/Presses de Sciences Po, coll. « Questions de culture », 2017.

entre 2004 et 2016 (environ - 6 % par an en moyenne). Enfin, il est à noter que les chaînes thématiques se portent bien (0,2 milliard, soit 2 % de l'ensemble de la branche en 2017 contre 1 % en 2007).

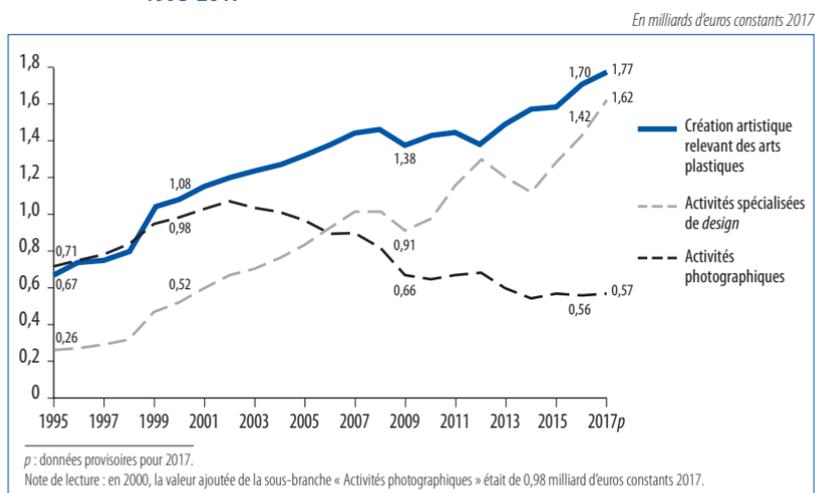
Les arts visuels et l'architecture tirent la croissance

La branche des arts visuels connaît pour la troisième année consécutive un taux de croissance élevé, de 7 %, après 8 % en 2016. Ce dynamisme est le fruit d'une très forte croissance des activités de design (+ 14 % en un an) et de la croissance solide des arts plastiques (+ 4 %).

À l'opposé de ces sous-branches, les activités photographiques semblent se stabiliser (+ 2 % en 2017 après - 1 % en 2016) après un long repli entamé en 2003, lié à la transition numérique des supports. Alors qu'il s'agissait à l'époque de la sous-branche principale des arts visuels, la photographie figure désormais en dernière position (graphique 4). La démocratisation des appareils photo numériques puis la diffusion massive des smartphones équipés de cette fonction ont concurrencé ce secteur d'activité.

Enfin, l'architecture conforte sa reprise en 2017 (+ 8 %), après des années 2009-2015 marquées par des baisses liées aux suites de difficultés du secteur de la construction et du logement dans le prolongement de la crise économique et financière de 2009.

Graphique 4 – Évolution de la valeur ajoutée des sous-branches des arts visuels, 1995-2017



Source : Insee, comptes nationaux – base 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2019

Les secteurs culturels emploient 635 700 personnes en 2016

En 2016, les secteurs culturels emploient 635 700 personnes, soit 2,4 % de la population active (tableau 3). La part des différents secteurs en termes d'emploi n'est pas toujours comparable à leur part relative dans la contribution à la valeur ajoutée du champ culturel. Ainsi, alors que l'audiovisuel contribue pour 27 % de la valeur ajoutée culturelle, son poids dans l'emploi des secteurs culturels est bien moindre puisqu'il rassemble 16 % des actifs de ces secteurs, soit près de 100 000 actifs. À l'inverse, les arts visuels, avec 103 500 actifs, forment le premier effectif des secteurs culturels tandis que la part relative de ce secteur dynamique et en pleine expansion dans la valeur ajoutée totale de la culture est de 5 %.

Globalement attractifs, les secteurs culturels attirent de nouveaux actifs : l'ensemble des secteurs affiche une progression de 4 % depuis 2008, alors qu'elle n'est que de 3 % pour le total des actifs en emploi. L'évolution différenciée des secteurs confirme la récession de certains comme la presse et le livre (respectivement - 24 % et - 25 % d'actifs en huit ans) ou encore la photographie (- 24 %). Presse et photographie subissent directement l'évolution des usages liés à la diffusion massive du support numérique, et le livre la concurrence des écrans mais aussi de la vente en ligne. À l'inverse, les effectifs d'actifs travaillant

Tableau 3 – Emploi dans les secteurs culturels en 2016

En unités et %

	Effectifs	Part dans l'ensemble des secteurs culturels en 2016 (en %)	Part des non-salariés (en %)	Évolution des effectifs 2008-2016 (en %)
Arts visuels	103 552	16	79	30
Audiovisuel	99 799	16	13	12
Spectacle vivant	93 113	15	19	- 6
Agences de publicité	70 325	11	16	- 12
Presse	73 020	11	33	- 24
Architecture	70 048	11	43	20
Patrimoine	52 371	8	0	30
Livre	43 801	7	39	- 25
Enseignement	29 614	5	42	164
Ensemble des secteurs culturels	635 746	100	30	4
Ensemble de la population active occupée	26 629 069		12	3

Note : les activités sont codées selon la nomenclature d'activités française (NAF) 2008.
Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes en emploi de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquêtes *Emploi* 2014 à 2016 pour la France métropolitaine/DEPS, Ministère de la Culture, 2018

notamment dans le jeu vidéo et l'édition de phonogrammes ont progressé de 40 %, ceux de l'enseignement artistique amateur ont été multipliés par plus d'un et demi et ceux du design par plus de quatre.

En 2016, plus de 70 % des actifs du secteur des arts visuels sont non salariés

Trois actifs sur dix des secteurs culturels sont indépendants en 2016, contre 12 % de l'ensemble de la population active. La progression de ce statut d'emploi concerne particulièrement plusieurs secteurs où la population d'actifs s'est le plus développée depuis 2008, comme l'éducation et la formation artistique et culturelle, où 42 % des actifs exercent leur activité sous ce statut. Dans le secteur des arts visuels, portés notamment par la création du statut d'auto-entrepreneur en 2009, le non-salariat concerne près de huit actifs sur dix.

Près d'un cinquième de la production de la culture est non marchande

La production des branches culturelles se répartit en production marchande et non marchande (tableau 4). La production marchande culturelle correspond à la production de biens et de services culturels destinée à être écoulee sur le marché à un prix économiquement significatif, c'est-à-dire couvrant plus de 50 % des coûts de production.

Tableau 4 – Répartition de la production des branches culturelles en 2017

En milliards d'euros courants et %

	Production				
	Marchande		Non marchande		Totale
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur
Audiovisuel	30,1	100	0,0	0	30,1
Spectacle vivant	5,0	43	6,6	57	11,6
Presse	10,6	100	0,0	0	10,6
Agences de publicité	11,6	100	0,0	0	11,6
Patrimoine	0,7	9	6,6	91	7,2
Livre	5,5	100	0,0	0	5,5
Architecture	5,9	100	0,0	0	5,9
Arts visuels	7,0	92	0,6	8	7,6
Enseignement	0,4	14	2,2	86	2,6
Ensemble culture	76,8	83	16,0	17	92,8
Ensemble de l'économie	3 276,1	88	461,4	12	3 737,5

Note : données provisoires. La production totale s'entend hors production pour emploi propre.

Source : Insee, comptes nationaux – base 2014/BEPS, Ministère de la Culture, 2019

La production non marchande culturelle correspond à des biens et des services culturels proposés aux ménages à un prix représentant moins de 50 % des coûts de production, car bénéficiant de l'apport de dépenses publiques (partie du budget de l'État ou des collectivités territoriales, subventions versées à des associations, aides versées par les sociétés civiles).

La présence de branches quasi exclusivement (patrimoine, enseignement) ou très fortement non marchandes (spectacle vivant) fait que la part de la production non marchande dans les branches culturelles (17 %) est bien plus importante que dans le reste de l'économie (12 %). Les entreprises de l'audiovisuel public ne sont pas considérées comme non marchandes mais cette convention est susceptible d'évoluer (voir note 1 de l'encadré page 4).

Comment mesurer le poids de la culture dans l'économie ?

Mesurer le poids de la culture dans l'économie nécessite, d'une part, de définir le contour statistique de la culture et, d'autre part, de réussir à résumer en un seul indicateur macroéconomique l'activité d'acteurs culturels pour le moins divers : des grandes entreprises de l'audiovisuel aux petites associations culturelles locales, ou encore des théâtres subventionnés aux architectes non salariés.

La définition du champ de la culture est à elle seule une question à part entière, à laquelle les réponses apportées n'ont cessé de diverger dans le temps ou selon les pays. Au-delà d'activités que tout le monde considérera comme indiscutablement culturelles (spectacle, édition de livres, cinéma, etc.), doit-on prendre en compte toutes celles qui interviennent à un moment donné dans la chaîne de production des biens et services culturels (imprimerie pour un livre par exemple), ou encore toutes celles qui comportent un aspect artistique ou créatif (la gastronomie, la confection de chaussures) ? Ou, pour aller plus loin encore, toutes celles dont une partie du chiffre d'affaires n'existerait peut-être pas sans la culture (tourisme, BTP) ?

Se fonder sur une définition très extensive de la culture pose différents problèmes : elle implique des doubles comptes entre les différentes branches d'activité, ce qui rend inopérantes les comparaisons entre secteurs (les restaurants pourraient par exemple apparaître à la fois dans le tourisme et dans la culture), et elle nécessite des choix méthodologiques délicats, voire impossibles : quelle est la part culturelle dans la gastronomie ou la confection de chaussures et comment la mesurer de manière fiable et indiscutable ?

Une fois le champ défini, tel qu'il l'a été au niveau européen, la valeur ajoutée de la culture est calculée à l'aide des données et selon les concepts de la comptabilité nationale qui servent à l'Insee à établir le PIB¹. Une des particularités de l'activité économique culturelle est la place non négligeable qu'y occupe le non-marchand. Rapporter le poids de la culture à celui de l'économie doit intégrer cette particularité.

1 – Le champ statistique de la culture défini de manière harmonisée au niveau européen

Les données présentées dans cet article se fondent sur une définition harmonisée de la culture, décidée de façon conjointe par les différents services statistiques européens de la culture en 2009, sous l'égide d'Eurostat, l'Office statistique de l'Union européenne². Le champ de la culture est ici défini en référence à la nomenclature d'activités française (NAF), par la sélection de 34 codes parmi les 732 qui composent la nomenclature à son niveau le plus désagrégué (voir tableau activités culturelles). C'est un contour relativement

1. Yves JAUNEAU et Xavier NIEL, *le Poids économique direct de la culture en 2013*, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, DEPS, coll. « Culture chiffres », 2014-5, octobre 2014.

2. Valérie DEROIN, *Conceptualisation statistique du champ de la culture*, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, DEPS, coll. « Culture méthodes », 2011-3, décembre 2011.

large, qui englobe l'ensemble du périmètre de compétences du ministère de la Culture et de la Communication en France, ainsi que les agences de publicité, prises en compte dans le champ statistique de la culture pour leur aspect créatif ; les activités des régies publicitaires ne sont en revanche pas prises en compte, car non créatives. Le groupe de travail d'Eurostat a suivi en cela les pratiques de la plupart des autres travaux internationaux du même type.

N'ont en revanche pas été retenues par Eurostat les activités industrielles qui ne permettent que la reproduction de produits culturels mais qui n'y apportent pas de valeur qu'on aurait pu considérer comme culturelle : l'imprimerie, les équipements et matériaux (depuis la fabrication des optiques jusqu'à celle des peintures ou autres encres et vernis d'imprimerie) et, pour les mêmes raisons, la reproduction et la fabrication d'instruments de musique.

Le champ harmonisé au niveau européen retenu ici correspond donc au poids direct des branches culturelles, à l'exclusion des activités indirectement culturelles (l'imprimerie par exemple) et des activités induites par ces branches (la part du BTP dédiée à la rénovation du patrimoine par exemple).

47.61Z – Commerce de détail de livres en magasin spécialisé [LIV]	60.10Z – Édition et diffusion de programmes radio [AV]
47.62Z – Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé [PR]	60.20A – Édition de chaînes généralistes [AV]
47.63Z – Commerce de détail d'enregistrements musicaux et vidéo en magasin spécialisé [AV]	60.20B – Édition de chaînes thématiques [AV]
58.11Z – Édition de livres [LIV]	63.91Z – Activités des agences de presse [PR]
58.13Z – Édition de journaux [PR]	71.11Z – Activités d'architecture [ARCHI]
58.14Z – Édition de revues et périodiques [PR]	73.11Z – Activités des agences de publicité [PUB]
58.21Z – Édition de jeux électroniques [AV]	74.10Z – Activités spécialisées de <i>design</i> [ART]
59.11A – Production de films et de programmes pour la télévision [AV]	74.20Z – Activités photographiques [ART]
59.11B – Production de films institutionnels et publicitaires [AV]	74.30Z – Traduction et interprétation [LIV]
59.11C – Production de films pour le cinéma [AV]	77.22Z – Location de vidéocassettes et disques vidéo [AV]
59.12Z – Postproduction de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision [AV]	85.52Z – Enseignement culturel [*] [EC]
59.13A – Distribution de films cinématographiques [AV]	90.1Z – Arts du spectacle vivant [SV]
59.13B – Édition et distribution de vidéos [AV]	90.2Z – Activités de soutien au spectacle vivant [SV]
59.14Z – Projection de films cinématographiques [AV]	90.3A – Création artistique relevant des arts plastiques [ART]
59.20Z – Enregistrement sonore et édition musicale [AV]	90.3B – Autre création artistique [ART]
	90.4Z – Gestion de salles de spectacles [SV]
	91.1Z – Gestion des bibliothèques et des archives [PAT]
	91.2Z – Gestion des musées [PAT]
	91.3Z – Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires [PAT]

(*) Le code 85.52Z exclut les établissements d'enseignement supérieur (dont ceux relevant de la Culture), qui sont classés en code 85.42Z (Enseignement supérieur). Ces établissements (une centaine environ) sont ici pris en compte dans l'estimation de la valeur ajoutée.

Note : les activités culturelles sont regroupées en neuf domaines : AV : audiovisuel ; SV : spectacle vivant ; PAT : patrimoine ; EC : enseignement culturel ; LIV : livre ; PR : presse ; ART : arts visuels ; ARCHI : architecture ; PUB : agences de publicité.

2 – Estimation de la production des branches de la culture

En 2017, les branches culturelles (audiovisuel, spectacle vivant, livre, presse, agences de publicité, architecture, arts visuels, patrimoine, enseignement culturel) totalisent une production de 92,8 milliards d'euros. Cette production se divise en deux parties : la production marchande et la production non marchande (tableau 4).

La **production marchande** culturelle (76,8 milliards d'euros en 2017) correspond à la production de biens et services culturels destinée à être vendue sur le marché à un prix économiquement significatif, c'est-à-dire un prix couvrant plus de 50 % des coûts de production, par convention de la comptabilité nationale. Cette production marchande inclut la production immobilisée constituant un actif générateur de recettes ultérieures, par exemple les films ou des programmes de télévision réalisés dans l'année pour une diffusion ultérieure.

Les niveaux à deux chiffres de la NAF (« division ») sont les niveaux les plus fins disponibles pour lesquels les données comptables (valeur ajoutée, production) sont diffusées par la comptabilité nationale à l'Insee. Il est donc nécessaire, pour chacun des niveaux comportant au moins une activité culturelle, d'estimer la part culturelle et la part non culturelle pour parvenir à estimer la production de chacune des sous-classes de la NAF, niveau à 5 caractères (voir tableau des activités culturelles, p. 13).

Pour ce faire, on part de la production marchande diffusée par la comptabilité nationale au niveau de la division (codes à 2 chiffres) et on calcule la production marchande au niveau de la sous-classe (codes à 5 caractères) en lui appliquant un coefficient calculé à partir des enquêtes sectorielles annuelles (ESA) de l'Insee. Ces enquêtes donnent en effet la décomposition du chiffre d'affaires des entreprises marchandes, décomposition détaillée par produits vendus, à un niveau très fin. Elles permettent donc de disposer de la répartition d'une branche identifiée par une division (2 chiffres) en chacune des sous-classes (5 caractères) retenues pour définir le champ de la culture. Cette clé de répartition est ensuite appliquée à la production au sens de la comptabilité nationale diffusée par division (2 chiffres) et qui diffère légèrement de la somme des productions enquêtées par l'ESA, en raison de traitements spécifiques opérés par la comptabilité nationale. Les premiers résultats de l'ESA ont été publiés fin 2012 par l'Insee pour l'exercice comptable 2010, puis fin 2013 pour l'exercice 2011.

La **production non marchande** culturelle (16,0 milliards d'euros en 2017) correspond quant à elle à des biens et services culturels proposés aux ménages à un prix économiquement non significatif, car bénéficiant de l'apport de dépenses publiques : partie du budget venant de l'État ou des collectivités territoriales, subventions versées à des associations, aides versées par les sociétés civiles. La production non marchande est par convention évaluée à son coût de production, qui regroupe majoritairement trois types de dépenses : la rémunération des salariés, la consommation intermédiaire et les dépenses d'investissement.

Alors que la production marchande est exclusivement produite par les entreprises, la production non marchande provient des administrations, des établissements publics ou encore des associations. Pour estimer la production

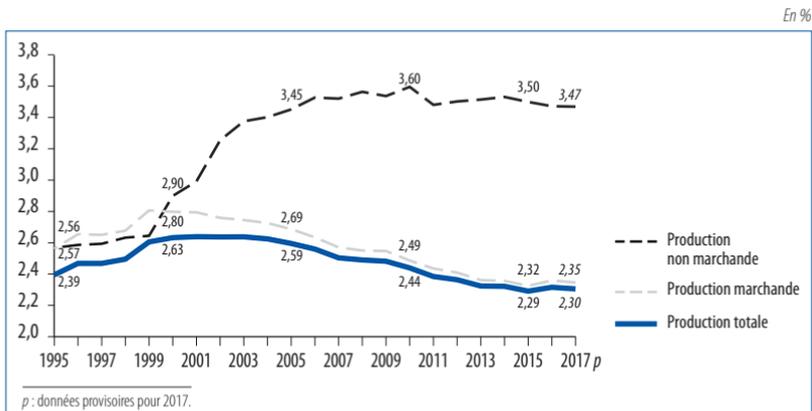
non marchande des divisions 90-91 (création artistique et patrimoine), on part du total de la production non marchande donnée par l'Insee (total 90-91). Afin de mieux situer les branches culturelles que ne le faisait la comptabilité nationale avant la révision de 2014, la méthode élaborée par le DEPS en 2013 a réparti ce total en trois domaines (spectacle vivant, arts plastiques, patrimoine) à l'aide de plusieurs sources du ministère de la Culture (enquêtes sur les dépenses culturelles des collectivités territoriales, budget des établissements publics culturels notamment) permettant de répartir la dépense publique culturelle (rémunérations, investissement). La révision des comptes nationaux par l'Insee en 2014 a ensuite permis de rapprocher les chiffres de l'Insee de ceux estimés par le DEPS.

Pour l'enseignement culturel, on établit la production non marchande comme la somme de la dépense des centres de formation artistique (conservatoires régionaux, etc.), donnés par les comptes de l'Éducation élaborés par le ministère de l'Éducation nationale et des dépenses du ministère de la Culture et de la Communication pour les établissements d'enseignement supérieur Culture.

En 2017, environ 18 % de la production culturelle est non marchande, soit davantage que la moyenne de l'ensemble de l'économie (12 %), mais beaucoup moins que d'autres branches économiques telles que l'action sociale et la santé (45 % de production non marchande) ou encore l'enseignement (82 %). L'activité non marchande culturelle est concentrée dans trois domaines : le patrimoine (91 % de la production y est non marchande), l'enseignement culturel (86 %), le spectacle vivant (57 %). Les arts visuels (photographie, design, arts plastiques) comportent aussi une partie non marchande, néanmoins marginale.

De 1995 à 2001, la part de la culture dans l'ensemble de l'économie a augmenté pour les deux composantes de la production, marchande et non marchande (graphique A).

Graphique A – Part des branches culturelles dans la production de l'ensemble de l'économie en valeur, 1995-2017



Source : Insee, comptes nationaux – base 2014/DEPS, Ministère de la Culture, 2019

À partir de 2001 en revanche, la part des branches culturelles marchandes a reculé. La part culturelle de la production non marchande n'a cependant pas suivi la même évolution : continuant à augmenter entre 2001 et 2008 (ce qui a permis de limiter le recul du poids économique de la culture sur cette période), elle s'est ensuite maintenue à environ 3,5 % de l'ensemble de la production non marchande en moyenne depuis.

3 – Estimation de la valeur ajoutée des branches culturelles

À cette production culturelle totale de 92,8 milliards d'euros correspond une valeur ajoutée des branches culturelles de 47,5 milliards d'euros en 2017 (tableau 1). Cette valeur ajoutée correspond à la production totale culturelle diminuée des consommations intermédiaires, c'est-à-dire de l'ensemble des produits ou services transformés ou consommés au cours du processus de production (matières premières, électricité par exemple). Mais les données de consommations intermédiaires manquent au niveau fin de la nomenclature.

Pour calculer la valeur ajoutée, on utilise le ratio valeur ajoutée VA/ Production, issu là encore des enquêtes structurelles annuelles de l'Insee auprès des entreprises marchandes (ESA). Les valeurs ajoutées ainsi estimées par sous-classe (tous secteurs, y compris non culturels) sont ensuite sommées et calées au niveau de chaque division sur celles données par la comptabilité nationale (cette valeur ajoutée diffère en effet de celle issue de l'ESA en raison des traitements propres à la comptabilité nationale). La somme de ces valeurs ajoutées prises comme référence dans la comptabilité nationale ne donne pas tout à fait le PIB car il s'agit des valeurs ajoutées dites « aux prix de base », c'est-à-dire hors impôts et subventions sur les produits, qui ne sont pas diffusés par branche.

Pour les domaines partiellement non marchands (spectacle vivant, patrimoine, enseignement culturel), le ratio VA/Production n'est pas fourni par l'ESA et on utilise, faute de mieux, le rapport VA/Production, donné au niveau de la division (2 chiffres) par la comptabilité nationale.

On estime ainsi une valeur ajoutée pour chacun des neuf domaines culturels, dont la somme donne la valeur ajoutée des branches culturelles pour 2017.

Cette méthode a le triple avantage d'être relativement simple à mettre en œuvre, d'être cohérente avec les données publiées à un niveau plus agrégé par la comptabilité nationale et d'être stable dans le temps. En revanche, elle est soumise aux règles propres à la comptabilité nationale, notamment en ce qui concerne le partage entre marchand et non marchand, et elle ne permet pas de prendre en compte certaines spécificités de la culture. On ne peut donc pas lui préférer, avec les données dont on dispose, un partage entre les entreprises subventionnées et non subventionnées, ou moduler le critère des 50 % des coûts de production pour distinguer le secteur marchand du secteur non marchand.

4 – Estimation des années les plus récentes et rétropolation des séries chronologiques

L'enquête structurelle annuelle (ESA) nous permet d'estimer la valeur ajoutée pour l'année couverte par cette enquête. On utilise les données 2016

de l'enquête ESA comme référence. Cette estimation se fait en mobilisant deux ratios : les décompositions des chiffres d'affaires des divisions en sous-classes détaillées, et le rapport entre valeur ajoutée et production pour chaque sous-classe.

Pour estimer le poids économique de la production marchande en 1995-2015 et 2017, on fait évoluer ces coefficients à partir des évolutions annuelles de chiffre d'affaires (indices mensuels élaborés par l'Insee à partir des déclarations de TVA) pour chacune des sous-classes d'une division. Ces séries présentaient le défaut de ne pas prendre en compte la démographie des entreprises (création, cessation) et elles pouvaient donc être très éloignées de la réalité pour certains secteurs en forte croissance ou en crise. Une nouvelle version de ces séries a été publiée par l'Insee en 2016 (projet Harmonica³), modifiant par conséquent les coefficients et donc la production et la valeur ajoutée. Les données obtenues sont ensuite multipliées par un coefficient de redressement afin d'obtenir comme total la production marchande donnée par la comptabilité nationale au niveau de chaque division.

Pour la production non marchande des autres domaines, on actualise le partage entre spectacle vivant/arts plastiques/patrimoine en 1996, 2002, 2006 et 2010 à partir des sources précédemment évoquées (enquêtes sur les dépenses culturelles des collectivités territoriales, sources ministérielles sur le budget des écoles supérieures Culture, comptes de l'Éducation, etc.) et on fait évoluer ce partage sur les années manquantes. Le total de la production non marchande des branches patrimoine et création artistique est toujours donné par la comptabilité nationale. Pour l'enseignement culturel non marchand, on estime directement chacune des deux composantes (centres de formation artistique et enseignement supérieur) à partir des données annuelles des sources déjà mentionnées.

On calcule ainsi une production marchande et non marchande par domaine et pour chaque année. Pour calculer la valeur ajoutée en euros courants (en « valeur »), on procède comme pour le calcul sur 2016.

5 – Estimation de la valeur ajoutée en volume

Pour estimer la valeur ajoutée des branches culturelles en euros constants (en volume), on divise la valeur ajoutée, estimée en valeur au niveau le plus fin de la nomenclature d'activités, par un indice des prix de la valeur ajoutée. Les indices des prix utilisés proviennent de deux sources : d'une part, les indices des prix de la valeur ajoutée par branches disponibles dans les comptes nationaux (au niveau division de la nomenclature, à 2 chiffres), d'autre part, pour les agences de publicité et les activités des divisions 58 et 59 (édition et une partie de l'audiovisuel), les indices des prix à la consommation des ménages du produit culturel se rapprochant le plus du poste considéré (par exemple, l'indice des prix à la consommation des journaux pour la branche 58.13Z – Édition de journaux). En effet, pour ces branches, il apparaît indispensable de scinder l'évolution des prix en sous-activités détaillées pour mieux considérer les comportements de chaque branche (par exemple, hausse des prix des billets de cinéma, baisse des prix des DVD et des disques sur la période considérée ; pour

3. Harmonisation des indices de chiffres d'affaires.

la division 73, évolutions très différentes des prix des activités créatives des agences publicitaires et de ceux des autres branches non culturelles comme les études de marché). Une voie d'amélioration de cette étape pourrait être d'utiliser les indices de prix de production des services, indices trimestriels diffusés par l'Insee depuis quelques années pour certains secteurs.

Enfin, la valeur ajoutée en volume ainsi obtenue est multipliée par un coefficient de redressement qui permet de retrouver, par sommation, la valeur ajoutée en volume publiée au niveau division par les comptes nationaux.

L'indice des prix de la valeur ajoutée des branches culturelles est alors obtenu en divisant la valeur ajoutée des branches culturelles en valeur (à prix courants) par celle en volume (à prix constants).

Éléments de bibliographie et données en ligne

Yves JAUNEAU et Xavier NIEL, *le Poids économique direct de la culture en 2013*, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, DEPS, coll. « Culture chiffres », 2014-5, octobre 2014.

—, « La culture : quel poids dans le PIB ? », *Cahiers français*, n° 382, août 2014, Paris, La Documentation française.

Valérie DEROIN, *Conceptualisation statistique du champ de la culture*, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, DEPS, coll. « Culture méthodes », 2011-3, décembre 2011.

—, *Chiffres clés. Statistiques de la culture. 2018*, Paris, Ministère de la Culture, 2018.

Olivier DONNAT, *les Pratiques culturelles des Français à l'ère numérique. Éléments de synthèse 1997-2008*, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, DEPS, coll. « Culture études », 2009-5, octobre 2009.

—, *les Pratiques culturelles des Français à l'ère numérique. Enquête 2008*, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication/La Découverte, 2009.

Thierry MÉOT, « Les services marchands en 2015. La croissance s'affermir », *Insee Première*, n° 1609, juillet 2016.

Mélanie VANDERSCHULDEN, « La place du secteur associatif et de l'action sociale dans l'économie », *Insee Première*, n° 1356, juin 2011.

Vladimír BINA, Philippe CHANTEPIE, Valérie DEROIN, Guy FRANK, Kutt KOMMEL, Josef KOTÝNEK and Philippe ROBIN, *ESSnet-Culture. European Statistical System Network on Culture. Final report*, Luxembourg, ESSnet-Culture/Eurostat, 2012 (disponible en ligne, http://ec.europa.eu/assets/eac/culture/library/reports/ess-net-report_en.pdf)

Pierre-Jean BENGHOZI et Philippe CHANTEPIE, *Jeux vidéo : l'industrie culturelle du XXI^e siècle ?*, Paris, Ministère de la Culture, DEPS/Presses de Sciences Po, coll. « Questions de culture », octobre 2017.

Données et documents méthodologiques sur la comptabilité nationale

www.insee.fr → onglet « Statistiques » → thème « Économie – Conjoncture – Comptes nationaux » → sous-thème « Comptes nationaux annuels »

À lire aussi :



Chiffres clés, statistiques de la culture et de la communication 2018

Plus de 16 000 lieux de lecture publique et plus de 500 librairies labellisées, plus de 2 000 cinémas et 5 800 écrans, 440 lieux de spectacle labellisés par le ministère de la Culture, 1 200 musées de France et une quarantaine de musées nationaux, 51 centres d'art et 23 fonds régionaux d'art contemporain, plus de 400 jardins remarquables, près de 200 villes et pays d'art et d'histoire et 535 000 entités archéologiques... les lieux de création, de conservation et de diffusion de l'art, du patrimoine et de la culture sont multiples en France et l'offre diverse.

Les Français s'en emparent : ils sont 42 millions à être allés au cinéma en 2016, les cinq théâtres nationaux enregistrent près de 764 000 entrées pour la saison 2015-2016, les 70 scènes nationales plus de 2,4 millions d'entrées, 16 % de la population française est inscrite dans une bibliothèque. Parmi les 88 % d'internautes que compte aujourd'hui la population française, huit sur dix ont consommé des biens culturels sur internet au cours des douze derniers mois.

Facteur d'attractivité et facteur de richesse, la culture attire les touristes français et étrangers et contribue pour 2,2 % au produit intérieur brut.

Pour mieux connaître le champ culturel, cette édition 2018 des *Chiffres clés de la culture et de la communication* offre, à travers 35 fiches synthétiques structurées en six grands chapitres, une représentation chiffrée indispensable à l'approche des enjeux du secteur.

Cet ouvrage est coédité par le Ministère de la Culture-Département des études, de la prospective et des statistiques et les Presses de Sciences Po.

Diffusion : Presses de Sciences Po
288 pages, 12 €, ISBN 978-2-72-462255-3



Atlas régional de la culture 2018

Deuxième édition de cette jeune collection cartographique, l'*Atlas régional de la culture 2018* réaffirme son ambition initiale de fournir des indicateurs territoriaux fiables, comparables d'une région à l'autre, et récurrents pour nourrir une vision de long terme. Il présente cette année de nouvelles cartes afin de mieux intégrer encore la dimension spatiale.

Un premier chapitre introductif présente l'ensemble des indicateurs à l'échelle nationale : données économiques et sociales de cadrage, dépenses culturelles de l'État et des collectivités territoriales pour la culture, équipements culturels et maillage territorial de l'offre culturelle,

professions et entreprises culturelles. L'ensemble de ces données nationales sont ensuite déclinées dans les chapitres suivants pour chacune des treize régions françaises ainsi que pour les départements et régions d'outre-mer.

Elles sont parfois couplées, pour l'illustration cartographique, à des indicateurs administratifs ou territoriaux : les communes ou les départements bien sûr, mais aussi les territoires de vie qui décrivent la qualité de vie des habitants, les bassins de vie ou encore les zones d'emploi, qui diffèrent du découpage administratif car ils intègrent des critères géographiques, économiques et sociaux à la dimension spatiale.

Appréhendable au premier coup d'œil, la carte apporte une représentation appréciée de tous les acteurs. Le jeu de cartes présentées dans cet atlas contribue ainsi à donner des points de repère et de comparaison indispensables à la construction de politiques publiques pour la culture.

250 pages, ISBN 978-2-11-139954-9
Téléchargeable sur le site :
culturecommunication.gouv.fr/Thematiques/Etudes-et-statistiques

Abstract

The Direct Economic Impact of Culture in 2017

In 2017, the direct economic impact of culture, i.e. the total value-added of all areas of culture, amounted to some 47.5 billion euros. The proportional value of culture within the economy as a whole has been steadily declining since 2003, when it was worth 2.5%, but has, since 2013, levelled out at 2.3%. The economic crisis affecting the book publishing and more especially the press sector has had a depressive impact on sector growth.

Conversely, a continued upturn in the sectors of the visual arts, architecture and audiovisual, buoyed up by the videogame and cinema film production sectors, has helped drive the growth of the added value of culture. Audiovisual continues to be the single largest cultural sector in terms of its contribution to the economy, representing 27% of the value-added of all the cultural sectors combined.

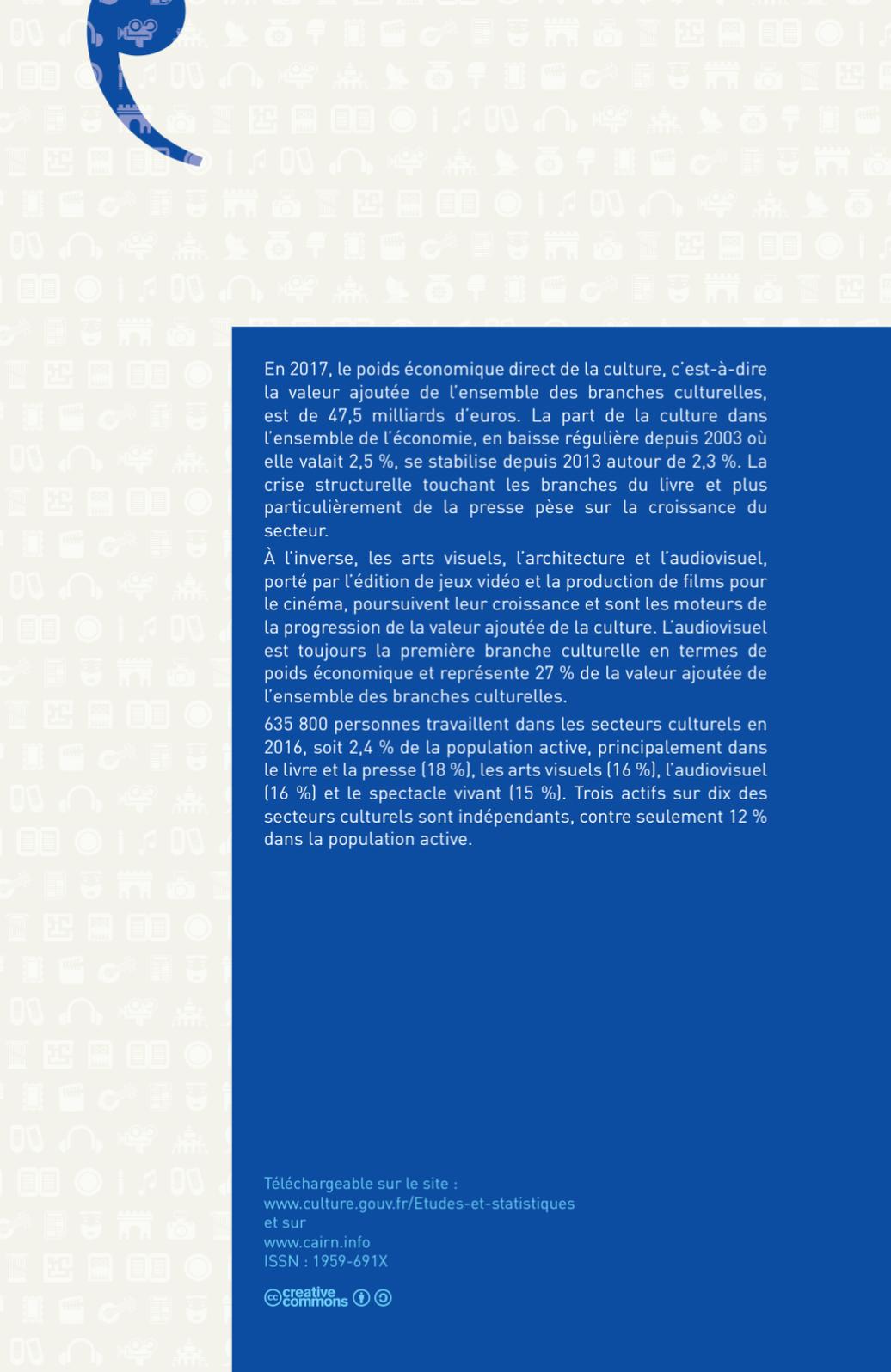
The cultural sectors employed 635,800 people in 2016 (i.e. 2.4% of the working population), mainly in the press and publishing sector (18%), the visual arts (16%), audiovisual (16%) and the performing arts (15%). Three in ten of those working in the cultural sector are self-employed, as compared with 12% of working population as a whole.

Directeur de la publication : Loup Wolff,
chef du Département des études, de la prospective et des statistiques
Responsable de la publication : Edwige Millery

Retrouvez l'ensemble des publications du DEPS :
<http://www.culture.gouv.fr/Etudes-et-statistiques>
http://www.cairn.info/editeur.php?ID_EDITEUR=DEPS

Le DEPS n'assure pas de diffusion physique de ses collections de synthèse, nous vous proposons de vous informer régulièrement des parutions par message électronique.

Pour ce faire, merci de bien vouloir nous communiquer votre courriel à l'adresse
contact.deps@culture.gouv.fr



En 2017, le poids économique direct de la culture, c'est-à-dire la valeur ajoutée de l'ensemble des branches culturelles, est de 47,5 milliards d'euros. La part de la culture dans l'ensemble de l'économie, en baisse régulière depuis 2003 où elle valait 2,5 %, se stabilise depuis 2013 autour de 2,3 %. La crise structurelle touchant les branches du livre et plus particulièrement de la presse pèse sur la croissance du secteur.

À l'inverse, les arts visuels, l'architecture et l'audiovisuel, porté par l'édition de jeux vidéo et la production de films pour le cinéma, poursuivent leur croissance et sont les moteurs de la progression de la valeur ajoutée de la culture. L'audiovisuel est toujours la première branche culturelle en termes de poids économique et représente 27 % de la valeur ajoutée de l'ensemble des branches culturelles.

635 800 personnes travaillent dans les secteurs culturels en 2016, soit 2,4 % de la population active, principalement dans le livre et la presse (18 %), les arts visuels (16 %), l'audiovisuel (16 %) et le spectacle vivant (15 %). Trois actifs sur dix des secteurs culturels sont indépendants, contre seulement 12 % dans la population active.

Téléchargeable sur le site :
www.culture.gouv.fr/Etudes-et-statistiques
et sur
www.cairn.info
ISSN : 1959-691X